



21 avenue du Général Giraud
52100 SAINT-DIZIER
ujbescrime@free.fr

Saint-Dizier, le 4 décembre 2024

Monsieur le Président
Madame la Présidente
Maître

Les membres de l'U.J.B. ESCRIME ont le plaisir de vous inviter au

CIRCUIT REGIONAL GRAND EST N°2

FLEURET

Catégories M15 – M17 – M20 – Seniors – Hommes et dames

Les samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025

Lieu : **Gymnase Luis Ortiz** (Voir plan ci-joint ; parcours fléché)
17 avenue de Parchim
52100 SAINT-DIZIER

Contact : **Madame Marie-Christine SIMON**
1 chemin de grange Robert
52100 VALCOURT
Tél : 06 15 89 86 86 / ujbescrime@free.fr

Contact le jour de la compétition : 06 15 89 86 86

Récompenses : Les quatre premiers tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

Engagements: Sur **l'extranet de la FFE avant le mercredi 1^{er} janvier 2025, 23h59.**
L'extranet restera ouvert jusqu'au lundi 6 janvier 2025, 23h59 pour faciliter l'engagement des retardataires.

Passé ce délai, les engagements sont toujours possibles jusqu'au jeudi 9 janvier 2025, 23h59, en s'acquittant de la majoration (montant x 3). Dans ce cas uniquement, le paiement des engagements majorés se font sur HelloAsso à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-escrime-du-grand-est/evenements/hors-delais-epreuve-regionale-grand-est>

Le billet généré par HelloAsso sera nécessaire pour attester le paiement au moment du pointage

Droits d'engagement : 10 € pour les M15 / 15 € pour les autres catégories

Licences : Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés et ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2024-2025, validée par la FFE. L'épreuve M15 est réservée aux tireurs du Grand Est sélectionnables en équipe de France.

Arbitrage : Tout club engageant des tireurs est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants : ➤ 4 à 8 tireurs engagés : 1 arbitre

➤ A partir de 9 tireurs engagés : 2 arbitres

Le calcul du nombre de tireurs se fait par journée de compétition.

Le niveau requis pour les arbitres est « Formation Régionale » minimum. Les arbitres départementaux sont autorisés à participer avec l'accord du Président de la CRA.

Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

Ils resteront à la disposition de l'organisation **du début à la fin de la compétition.**

Ils seront indemnisés, conformément à la réglementation FFE, en fonction du niveau de leur diplôme.

HORAIRES

EPREUVES	INSCRIPTIONS	SCRATCH	DEBUT des ASSAULTS
<u>SAMEDI 11 janvier</u>			
M15 H / F séparés	11h00	11h30	11h45
M20 H / F séparés	13h30	14h00	14h15
<u>DIMANCHE 12 janvier</u>			
M17 H / F séparés	9h00	9h30	9h45
SENIORS H / F séparés	11h00	11h30	11h45

INFORMATIONS DIVERSES

- ◆ Formule : selon le cahier des charges du CREGE
- ◆ Les épreuves se déroulent conformément au règlement FFE en vigueur.
- ◆ Tenue conforme au **règlement F.F.E.** Un contrôle sera effectué sur la piste.
- ◆ Les tireurs tirent sous leur **propre responsabilité.**
- ◆ **Le directoire technique** tranchera les cas litigieux qui lui seront soumis.
- ◆ L'accès des pistes est exclusivement réservé aux compétiteurs, arbitres, Maîtres d'armes, et membres du Comité d'organisation.
- ◆ Les compétitions se déroulant sans interruption, **bar-buvette** seront mis à votre disposition.
- ◆ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.

La Présidente de l'UJB ESCRIME Saint-Dizier
Marie-Christine SIMON

HEBERGEMENT

1. Kyriad Direct Saint-Dizier

Avenue Raoul Laurent, 52100 Saint-Dizier - 03 25 56 37 36

2. Hôtel ibis Saint-Dizier

Rte de Bar le Duc, 52100 Saint-Dizier - 03 25 07 32 20

3. Brit Hôtel Saint-Dizier

ZAC Du Chêne Saint Amand, Rue des Mérovingiens, 52100 Saint-Dizier - 03 25 94 90 60

4. HB François 1er

32 Av. de Verdun, 52100 Saint-Dizier - 03 25 07 56 70

PLAN de SAINT-DIZIER



